

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 2 décembre 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024

La Ville de Nantes continue d'innover pour renforcer son offre de service public à destination des seniors

La Ville de Nantes mène une politique volontariste pour répondre aux besoins et aux attentes des seniors. Cet engagement quotidien se matérialise par les 13 établissements municipaux d'hébergement et d'accueil des aînés¹ et différents services, gérés par la collectivité. À cela s'ajoutent les initiatives mises en œuvre par la Ville pour améliorer la qualité de vie des seniors nantais, en partenariat avec les professionnels et acteurs du territoire, engagement reconnu par le label or « Ville Amie des Aînés »². Ce mois de décembre, un nouvel espace seniors de proximité ouvre par exemple ses portes dans le quartier de Nantes Erdre, pour permettre aux seniors de trouver des informations en proximité. Cette rentrée 2024, la Ville a aussi doublé le montant maximum de l'aide annuelle à la mutuelle pour les seniors, passant de 200€ à 400€. Pour continuer à renforcer son offre de service public auprès des seniors, la collectivité lance la démarche « Vill'âge ». L'objectif est de concevoir un nouveau modèle pour mieux accompagner l'avancée en âge et faire évoluer les bâtiments et les pratiques professionnelles dans les 10 ans à venir. Ce projet se concrétisera en 2030 par la construction d'un premier établissement, regroupant des services gériatriques et environ 160 logements pour les seniors, au cœur de la ZAC de Champ-de-Manœuvre.



(C) Aurélien Mahot pour la Ville de Nantes

« Vill'âge » une nouvelle démarche au service des seniors nantais

Le projet « Vill'âge » lancé cette année est un engagement de mandat de l'équipe municipale et s'inscrit au cœur d'une politique publique qui vise à proposer une offre de services toujours plus innovante pour les personnes âgées du territoire.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de réhabilitation progressive des lieux municipaux pour les seniors :

- Les Résidences autonomie Sylvain Royé, Croissant et Port Boyer, Pirmil ;
- Les EHPAD Fonteny, Renoir et Hironnelle de Sèvre.

Prochaines étapes : la réhabilitation des EHPAD Haute Mitrie et Madeleine, la relocalisation de l'EHPAD Chambellan et la requalification de la résidence autonomie du Bout des Landes en une résidence intergénérationnelle. Les places de l'EHPAD Chambellan et une partie des places de la

1 Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Nantes est gestionnaire de 6 EHPAD, 2 accueils de jour et de 5 résidences autonomie.

2 Créé à partir de l'expérience des territoires impliqués et d'une large consultation des aînés en France, le label "Ville Amie des Aînés" vise à accompagner pas-à-pas les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une dynamique d'amélioration de l'ensemble des politiques locales concernant de près ou de loin les seniors.

résidence autonomie Bout des Landes seront transférées dans l'opération prévue dans la ZAC Champ de Manœuvre.

« Vill'âge », qui est à la fois une philosophie et un projet, est une nouvelle étape pour continuer d'améliorer la qualité de vie des seniors. Ce projet répond à 2 objectifs :

- Remplacer, restructurer ou construire des établissements aujourd'hui anciens ou qui ne sont plus adaptés à l'évolution des besoins.
- Proposer un nouveau modèle d'accompagnement des personnes âgées, en partant du besoin croissant constaté de vouloir vieillir chez soi. L'enjeu est de proposer une organisation des établissements qui se rapproche le plus possible d'un « domicile » dans la ville et d'ouvrir les établissements sur leur quartier, avec des services variés. Cela implique aussi un accompagnement plus agile et plus fluide des professionnels qui partiront davantage des potentiels des seniors et non plus du soutien nécessaire du fait de la perte d'autonomie constatée.

L'objectif est que l'esprit « Vill'âge » essaime et soit intégré dans tous les projets d'établissements 2025-2029, en cours d'élaboration au bénéfice des résidents et des équipes.

La Ville de Nantes sera attentive à ce que cette nouvelle offre réponde aux besoins des plus modestes pour maintenir un prix d'accueil/jour raisonnable et accessible à toutes et tous.

« Vill'âge », un cap commun et partagé

C'est en 2022 que le projet Vill'âge est initié. Plusieurs rendez-vous de travail sont proposés aux experts, professionnels et agents des établissements municipaux qui sont en contact quotidien avec les personnes âgées du territoire. L'enjeu est de permettre à toutes et tous de construire et de s'approprier ce projet. Au total, près de 100 agentes et agents municipaux ont participé aux ateliers thématiques, séminaires ou groupes de travail organisés.



Un établissement « Vill'âge » dans la ZAC Champ-de-Manœuvre

En 2030 la démarche « Vill'âge » se concrétisera par un établissement qui sera construit au cœur de la ZAC Champ-de-Manœuvre, nouveau projet urbain qui permet la création de 2 000 logements, avec de premières arrivées dès 2022.

Ce pôle de services gérontologiques proposera aux seniors accueillis une autre manière d'habiter, comme s'ils étaient chez eux, avec des services diversifiés, en partenariat avec des professionnels et des acteurs du territoire. L'objectif sera aussi d'améliorer le soutien apporté aux aidants.

Cet établissement comptera 160 à 190 logements neufs pour les personnes âgées répartis entre :

- 1 EHPAD de 110 logements (l'EHPAD Chambellan y sera transféré, avec la création de 30 places supplémentaires) ;
- 1 résidence autonomie de 50 à 80 places (la résidence du Bout des Landes y sera partiellement transférée) ;
- 1 accueil de jour de 10 places (l'accueil de jour Haute Mitrie y sera transféré).

Un pôle de restauration permettra la production sur place des repas.

Le confort de vie des futures résidentes et futurs résidents sera au cœur de ce nouvel établissement par l'aménagement et l'organisation du lieu qui sera réparti en petites unités, incluant des espaces communs partagés et d'animations, en lien avec la vie du quartier. L'organisation des équipes sera aussi pensée de manière à s'adapter aux besoins individuels et pour créer des relations de proximité avec les personnes accueillies. Le nouveau quartier Champ-de-Manœuvre offre qui plus est un cadre de vie agréable par la part importante laissée à la nature et au vivant avec 23 hectares d'espaces naturels préservés.

C'est le CCAS de la Ville de Nantes qui sera gestionnaire de cet établissement, après acquisition du foncier auprès de Nantes Métropole Aménagement (NMA). La Ville de Nantes autorise, à l'occasion du Conseil municipal du 6 décembre 2024, le lancement d'un appel d'offres pour l'engagement des

études de programmation, prévues au printemps 2025. Les travaux de construction de cet établissement devraient débuter en 2029, pour une durée de deux ans environ, sauf aléa de chantier.

La Ville de Nantes renouvelle sa convention avec l'ORPAN

L'ORPAN intervient depuis 54 ans auprès des seniors nantais et est un partenaire majeur de la Ville de Nantes. L'association soutient en priorité des personnes âgées à la retraite et/ou autonomes ou en voie de fragilisation pour répondre à leurs besoins, notamment par le biais d'activités et de services qui permettent le maintien d'une vie sociale et la prévention de l'isolement. L'association compte 1 600 adhérentes et adhérents et propose environ 50 activités par mois, avec des activités organisées en proximité dans les quartiers et l'ouverture de certaines activités aux non-adhérents.

À l'occasion du conseil municipal du 6 décembre 2024 la Ville de Nantes renouvelle sa convention d'objectifs avec l'ORPAN pour 3 ans, ce qui se concrétisera par le versement d'une subvention de fonctionnement de 896 300€ pour l'année 2025.



Activité à l'ombre des arbres proposée par l'ORPAN cet été
- (C) Garance Wester Ville de Nantes